

LA COURSE AUX FADETTES DU COUPLE LAUVERGEON

LE 22 DÉCEMBRE 2011 CLAIRE BERTHELEMY

Le Canard révélait hier l'existence d'une surveillance d'Anne Lauvergeon par une société privée suisse. Pas d'écoutes directes mais récupération des fadettes. Laissant penser à une commande des détracteurs de l'ancienne présidente d'Areva.

Le Canard enchaîné de mercredi révélait l'espionnage d'Anne Lauvergeon par une agence privée suisse. En ligne de mire, les factures détaillées du couple et le suivi minutieux des faits et gestes du mari de l'ancienne présidente d'Areva. Le couple a déposé plainte lundi auprès du procureur de la République de Paris pour surveillance de leurs correspondances privées. Motifs de la plainte : *"complicité et recel de violation du secret professionnel"* , *"complicité et recel de divulgation de données portant atteinte à l'intimité de la vie privée"* et *"complicité et recel d'abus de confiance"* .

Jean-Pierre Versini-Campinchi, l'avocat du couple a précisé à OWNI :



Il ne s'agit pas d'écoutes mais de demandes de fadettes. Entre février et juin 2011.



Au programme, l'épluchage non seulement des communications de l'ancienne présidente d'Areva, mais aussi **celles de son mari Olivier Fric**, consultant en ingénierie technique dans le domaine de l'énergie – hydrocarbures, chimie et énergie renouvelables – à Lausanne. MATRIC SA récemment immatriculée en Suisse – **en mai dernier** – a donc aussi fait partie du lot de factures téléphoniques et aller-retours listés minutieusement. Toujours selon le Canard, l'enquête de police privée a listé *"sa vie personnelle, ses séjours en Suisse [...] et même les dates de ses arrivées dans tel ou tel hôtel"*. Parcours universitaire, casier judiciaire vierge et comptes en banque compris.

UraMin et surveillance des proches de la transaction

Avec sa longue expérience dans les industries minières et pétrolières, **l'ex-directeur de Moco Resources, ancien directeur exécutif d'Anzon Energy Ltd** (compagnie pétrolière australienne et gazière cotée en bourse et récemment racheté par **ROCOil**) et **ancien directeur du groupe de dérivés énergétiques à Total Fina Elf a aussi travaillé comme cadre supérieur chez Elf Trading**. Ce qui pouvait intéresser les commanditaires de la surveillance d'Anne Lauvergeon : les conflits d'intérêts possibles avec son mari dans le cadre du rachat d'UraMin, transaction aujourd'hui jugée à un tarif exorbitant.

Les raisons invoquées de la surveillance d'Anne Lauvergeon, de son mari et de Daniel Wouters – ancien directeur du développement d'UraMin – et d'une amie de sa fille : l'achat polémique de la petite société canadienne implantée en Namibie – mais **immatriculée dans les îles vierges britanniques** – entre 1,6 et 1,8 millions par Areva en 2007, **affaire révélée par Paris Match**. Entre le second tour de la présidentielle et le premier des législatives, alors même que les Canadiens n'avaient encore rien exploité.

La décision hâtive en a intrigué plus d'un et si le cabinet d'Eric Besson et une cellule de trois *indépendants* du côté de chez Areva – appartenant au conseil de surveillance du groupe – vont à leur tour enquêter séparément sur les conditions de rachat de ce qu'il est commun d'appeler le gouffre financier d'Areva, certains avaient des raisons de surveiller les allées et venues téléphoniques de l'ancienne présidente et de son mari. Juste avant sa non reconduction à la tête du groupe. De quoi chercher à savoir comment charger la mule de celle qui allait être évincée de l'entreprise qu'elle avait créée.

Partage des responsabilités

Pourtant, Anne Lauvergeon n'apparaît pas être seule responsable de l'achat d'UraMin.

Pointée dans le rapport de Marc Goua qu'OWNI avait mis en ligne, la responsabilité de l'Agence des participations de l'état et la précipitation de la prise de décision en plein moment électoral, sous pression d'UraMin qui fixe alors le calendrier.



Tantôt l'urgence est décrétée, au motif qu'UraMin a fixé au 31 mai 2007 la date limite d'une opération d'achat de ses titres. Personne ne s'étonne que le calendrier puisse être fixé par le vendeur. L'urgence invoquée cache pourtant mal sa ressemblance avec les méthodes de marketing en usage dans la grande distribution à l'occasion des ventes flash de fruits et légumes. Dans ces circonstances, tout devrait inciter à la retenue, et en premier lieu le respect du temps démocratique. Pourtant l'entreprise, et les services du ministère à sa suite, paraissent au contraire placer insensiblement l'autorité politique devant le fait accompli. Le 15 juin 2007, Areva annonce une offre publique d'achat sur Uramin sur la base d'un prix de 7,7 dollars américains par action, soit une prime attractive hors dividende de 21 % sur le cours moyen pondéré vingt jours au 8 juin 2007. Le communiqué d'Areva indique que le conseil d'administration d'UraMin a jugé que l'offre « était dans le meilleur intérêt de [ses] actionnaires [...] En juillet 2007, l'acquisition récente est encore qualifiée par les services de l'APE de « beau succès ». ».



Mais dans ce rachat, "d'autres intermédiaires de poids sont intervenus" selon une source proche du dossier. De quoi faire frissonner plus d'un des soupçonnés par le Canard, à commencer par Henri Progllo, François Roussely et Luc Oursel, dans le cercle restreint des dirigeants du groupe depuis janvier 2007. Pour le trio pressenti, la solution de sécurité : surveiller ses appels, ceux de ses proches et leurs aller-retours.

Refuser un poste de ministre à Nicolas Sarkozy, tenir tête à Bouygues¹, et chercher à éviter le démantèlement de l'entreprise en conservant le modèle intégré tout en s'opposant à la filialisation des mines sont autant de prises de position qui auront coûté son poste à Anne Lauvergeon. Et occasionné l'épluchage de sa vie privée.

Photo d'Anne Lauvergeon par Claire Berthelemy à Science-Po Bordeaux en novembre 2011 [cc-by-nc-sa]

1. en refusant la fusion entre Alstom, entreprise dirigée par Patrick Kron, et Areva[↗]

3 pings

Rattrapages de l'actu, semaine du 17 au 23 décembre (n°94) | Verso-Recto.fr le 23 décembre 2011 - 20:36

[...] français Areva, Anne Lauvergeon, a déposé une plainte contre X, lundi 19 décembre, pour des écoutes illégales à son encontre. Une société privée suisse a été mandatée pour collecter des [...]

Après Lauvergeon, Greenpeace porte plainte pour espionnage » revue du web, Just another weblog le 3 janvier 2012 - 19:24

[...] Anne Lauvergeon a porté plainte contre X le 19 décembre pour surveillance des correspondances privées de son couple. Et de ses aller-retours. C'est désormais au tour de Greenpeace de porter plainte pour "intrusion frauduleuse dans un système informatique et complicité et recel d'informations à caractère secret ou personnel". [...]

Les confessions de l'espion d'Anne Lauvergeon » revue du web, Just another weblog le 2 février 2012 - 17:56

[...] les révélations du Canard Enchaîné sur l'espionnage du couple Lauvergeon et d'un cadre d'Areva dans l'affaire U..., l'ancienne présidente du groupe a porté plainte contre X. La >première affaire, faisait [...]